



DEMANDE DE DEVIS – FOURNITURES INFORMATIQUES

Communauté de Communes Sud-Avesnois
2 rue Raymond Chomel - 59610 FOURMIES
03 27 60 65 24
contact@cc-sudavesnois.fr

Date limite de réponse : 23 février 2026 – 18h00
(la commande sera validée par la collectivité au plus tard le 27 février 2026)

1. Objet de la demande

La présente demande de devis a pour objet la fourniture de matériel informatique destinée à répondre aux besoins de la collectivité. La consultation est réalisée sous la forme d'une demande de devis ouverte, conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique.

2. Description du besoin

Le détail des besoins est repris dans le tableau de remise de prix joint.

Certaines références sont imposées et d'autres proposées.

Des fiches techniques sont jointes à cette demande de devis.

Le fournisseur devra respecter strictement les références imposées sans aucune variante quand les fiches techniques sont identifiées en colonne B « Références imposées - Fiches annexes jointes ».

Le fournisseur pourra proposer un produit correspondant aux caractéristiques reprises dans les fiches annexes identifiées en colonne C « Proposition sur la base de (remettre une fiche technique avec le bordereau de prix) »

Les références doivent être livrées avant le 23 mars 2026 ;

Les opérateurs économiques devront indiquer les conditions des garanties de chaque référence

3. Quantité

Les quantités indiquées dans le tableau de remise de prix sont fermes et la commande non sécable.

4. Modalités de réponse

Les opérateurs économiques transmettront leur offre sur la plateforme www.marches-securises.fr.

Les pièces à remettre sont :

- le tableau de remise de prix et des délais de livraison
- les fiches techniques des références proposées
- la fiche reprenant les conditions de garanties et le fonctionnement du SAV
-

Les dates de livraison maximum devront être inscrites sur le tableau.

5. Critères de choix

Les offres seront analysées au regard des critères suivants :

- respect des références imposées et qualité des références proposées ;
- délai de livraison ;
- garanties et qualité du service après-vente.
- prix global HT ;

6. Conditions d'exécution

La commande sera unique et non sécable.

Elle sera déclenchée par la collectivité par l'envoi d'un bon de commande signé ainsi que du tableau de remise de prix daté et signé par le fournisseur et contre-signé par la collectivité.

Délais de livraison :

- lundi 23 mars maximum

Pas d'obligation de livraison unique, le matériel peut être livré séparément dans la limite indiquée ci-dessus.

Lieu de livraison : Communauté de Communes Sud-Avesnois – PIDE - 2 rue Raymond Chomel
– 59610 FOURMIES

7. Conditions financières

Les prix sont fermes et exprimés en euros HT.

La validité des prix est fixée à 90 jours

Le paiement interviendra dans un délai de 30 jours conformément à la réglementation en vigueur après dépôt de la facture sur l'espace Chorus Pro (obligation de dépôt des factures sur la Chorus Pro).

8. Pièces à fournir

- Tableau de remise de prix daté et signé
- fiches techniques du matériel non imposé ;
- fiches des garanties et fonctionnement du service après-vente ;
- une attestation certifiant que le matériel fourni sera neuf, jamais utilisé, non reconditionné et conforme aux normes européennes en vigueur
- un document précisant la procédure applicable en cas de matériel défectueux ou non conforme à la livraison (DOA), incluant les délais de remplacement et la prise en charge des frais associés
- RIB

9. Renseignements complémentaires

Pour toute question relative à la présente demande de devis, les opérateurs économiques peuvent poser toutes leurs questions sur la plateforme www.marches-securises.fr

Les éventuelles questions/réponses seront accessibles à tous.